

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0411G87909
ISSN : 1951-4727

EDITORIAL

LE ROI EST NU

« Le Roi est nu » : cette expression, tirée d'un fameux conte d'Andersen, a souvent été utilisée dans la littérature économique pour décrire l'état de décrépitude dans lequel se trouve aujourd'hui l'Etat Providence.

Les hommes de l'Etat le croient toujours parés de ses plus beaux habits. Un tailleur ingénieux leur a fait croire qu'en allant jusqu'à l'extrême de sa passion pour le paraître, le roi Etat serait de plus en plus aimé de ses sujets. Ceux-ci sont devenus tellement serviles à l'égard du pouvoir politique qu'ils n'osent pas se rendre à l'évidence : l'habit imaginé par le tailleur n'existe pas, et le roi est nu. Il faut l'ingénuité d'un petit enfant pour que la vérité soit enfin reconnue : le roi est nu.

En France actuellement seuls les libéraux ont assez d'ingénuité pour dire cette vérité : l'Etat Providence est nu, il est prétentieux, arrogant, mais toujours flatté, admiré, alors qu'il n'est plus qu'un pantin désarticulé, une baudruche éclatée.

Pourquoi évoquer ce conte au moment où la campagne électorale prend une nouvelle dimension ? C'est qu'à mon sens, les deux principaux candidats ont gardé toute leur confiance à l'Etat, et que le troisième homme veut jouer le rôle du petit garçon.

Passe encore pour Ségolène Royal. Elle aime le roi parce qu'elle est socialiste. Tous les maux de la France peuvent se résoudre grâce à sa baguette magique : renflouer Airbus, résorber le chômage, accroître le pouvoir d'achat. Des impôts ? Il n'y en a pas assez. De la redistribution ? Toujours plus. Du marché et du libre échange ? Toujours trop. Certains la croient sociale démocrate, elle est fondamentalement marxiste et étatiste, se référant sans cesse à la lutte des classes, aux inégalités, et au rôle salvateur de l'Etat.

Mais que dire de la déclaration de foi étatiste de Nicolas Sarkozy mardi dernier à Cormeilles en Paris ? Je vous laisse apprécier : « Je n'accepte pas l'idée que l'Etat ne peut plus rien faire ... Je ne crois pas à la doctrine de l'Etat minimum. Je ne crois pas à la doctrine du laissez-faire. Je ne crois pas qu'en France l'Etat puisse être réduit à un rôle secondaire. Je ne crois pas que la nation puisse conserver son unité avec un Etat faible ... Je ne crois pas que le capitalisme puisse survivre si le marché est tout et l'Etat rien ». L'Etat doit être « protecteur » notamment contre la concurrence sauvage imposée par Bruxelles, l'Etat doit aussi « mettre la monnaie au service de la croissance ». J'en passe et des meilleures.

En trois mois Nicolas SARKOZY aurait-il fait le chemin intellectuel que CHIRAC a mis quinze ans à parcourir depuis le libéralisme échevelé en 1984 jusqu'à l'altermondialisme en 2007 ? Si ses maîtres à penser sont réellement Henri Gaiño, Nicolas Hulot, il s'attirera peut-être les voix des étatistes impénitents, des protectionnistes et des souverainistes (et c'est vrai qu'il y en a dans ce pays), mais il aura du mal à attirer les quelques centaines de milliers de voix libérales. Choisir Simone Veil pour présidente du comité de soutien nous remet dans le droit fil des politiques menées depuis cinquante ans, et fait de la rupture annoncée un rêve éphémère.

Voilà qui sans doute fait les affaires de François BAYROU. Car quelle est la position apparente du troisième homme ? C'est précisément celle de la rupture. Ni ni : ni Sarkozy, ni Royal. Il se déclare anti-jacobin, anti-système, anti étatiste. Du coup tous les électeurs qui en ont leur claque des partis « dominants », qui seraient tentés par un vote-refus en faveur de Villiers ou de Le Pen, découvrent un homme plus « politiquement correct », qui leur semble nouveau.

Mais le petit garçon est-il si ingénu ? Au François ni ni se juxtapose le Bayrou du mi-mi : mi gauche mi droite, mi PME et France profonde et mi syndicats et fonctionnaires, mi franchouillard et mi-européiste. Faute de choisir, le troisième homme pourrait rapidement redescendre dans les sondages, à moins que les Français considèrent cette élection comme un amusement, comme un bon tour à jouer aux instituts de sondage, aux élus de tous niveaux et à l'intelligentsia.

Certes, les jeux ne sont pas faits, et il reste encore plus d'un mois aux candidats pour se présenter enfin sous leur vrai visage au lieu de porter leurs masques changeants avec le public et avec les résultats des sondages. Le souhait des libéraux est que Nicolas SARKOZY retrouve son premier souffle, qui le portait aux bords du libéralisme et de l'atlantisme, ce qui lui valait en effet notre sympathie. Si cela n'était pas, il serait possible que François BAYROU prenne le risque de s'engouffrer dans le créneau libéral aujourd'hui totalement déserté.

Pour nous libéraux, il y a deux certitudes. La première c'est que notre classe politique a du mal à admettre que le roi est nu et continue à tourner ses regards vers l'Etat, alors que tous nos partenaires ont compris qu'il fallait réduire le secteur public, alléger les impôts et la réglementation, en finir avec la centralisation, et tenir l'Etat dans un rôle subsidiaire. Partout on a compris que l'Etat n'est pas la solution, mais qu'il est le problème.

La deuxième certitude, c'est que la poussée libérale ne devra pas cesser d'ici le 22 avril. Nous devons exiger des candidats qu'ils donnent des réponses claires aux questions que nous leur posons à travers notre « programme commun » qu'est le Guide du Candidat. Ensuite, à titre personnel et peut-être suffisamment instruits, bulletins en mains, nous irons regarder le défilé où le roi se pavane encore, avec l'envie irrésistible de crier à son passage : « Le roi est nu ».

Jacques Garelo

Conjoncture

LE SMIC A 1500 EUROS

C'est un des points sensibles de la bataille électorale et c'est un élément important pour la conjoncture à venir : faut-il augmenter le SMIC ? Le porter à 1 500 euros comme le propose Ségolène ROYAL ? Quelles seraient les conséquences pour l'emploi ? Certains candidats s'interrogent, mais bien peu vont à l'essentiel : c'est le mécanisme du SMIC lui-même qui pose un problème et entraîne des effets pervers. Aucun doute pour la science économique : le SMIC est porteur de chômage et de stagnation.

1 500 euros ou 1 800 euros ?

Le SMIC est actuellement d'environ 1254 euros brut, pour 35 heures hebdomadaires, soit aux alentours de 984 euros nets. Le projet de Ségolène ROYAL est de le porter à 1 500 euros bruts. Au départ, elle disait « le plus vite possible » ; maintenant, c'est l'objectif « pour la fin de la législature ». Marie Georges Buffet est plus expéditive et plus audacieuse : c'est tout de suite, et c'est 1 500 euros nets. Les autres candidats « de droite et du centre » sont plus réservés et parlent de maintenir le système actuel de révision annuelle, avec indexation sur les prix, augmentée de la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier. Au total, le pouvoir d'achat du SMIC ne cesserait d'augmenter. Ces mêmes candidats sont assez discrets sur les « coups de pouce » supplémentaires éventuels, jusqu'à présent accordés systématiquement, y compris par les gouvernements de droite. En 5 ans, le SMIC horaire a augmenté de 24%.

Mais ces chiffres sont-ils réellement significatifs pour les entreprises ? Le coût total du travail d'un smicard comprend, outre le salaire brut, les charges patronales. Celles-ci s'élevaient au départ à 30% environ du salaire brut, mais on a diminué fortement ces charges, d'environ 26 points : reste

donc autour de 4 points (la baisse des charges est dégressive jusqu'à disparaître à 1,6 fois le SMIC). Mais cette baisse ne concerne pas les cotisations des régimes complémentaires, ni celles de l'assurance chômage. Résultat : pour un salarié payé au SMIC, les charges patronales sont encore de l'ordre de 19% du salaire brut. Avec un SMIC brut à 1 500 euros, cela veut dire un coût salarial de l'ordre de 1 800 euros.

Pourquoi le SMIC crée un chômage massif

Que se passe-t-il pour les salariés dont la productivité du travail (c'est-à-dire la valeur ajoutée par emploi salarié) est inférieure à ces 1 800 euros ? Lorsque l'entreprise embauche, elle fait nécessairement la comparaison entre ce que lui coûtera et ce que lui rapportera un emploi supplémentaire. Or une productivité de 1 800 euros suppose déjà un bon niveau de qualification, et la plupart des smicards ne le possèdent pas. Ces salariés seront exclus du marché du travail (ce qui est déjà en grande partie le cas avec un SMIC à 1254 euros brut, comme l'a expliqué l'OCDE). Aucune entreprise ne pourra les embaucher à ce coût là. Et plus on augmentera le SMIC, plus cet effet pervers se produira, c'est-à-dire plus il y aura de chômeurs. La hausse du SMIC est source de chômage. Une forte hausse du SMIC est source d'un chômage plus élevé encore.

Le prix Nobel d'économie Gary BECKER attribue l'importance du chômage dans quelques pays européens au fait que les bas salaires sont subventionnés, c'est-à-dire payés au-dessus de la productivité correspondante, par l'effet de la réglementation « sociale ». En effet, les personnes les moins qualifiées n'ont aucun désir d'avoir une promotion et d'améliorer leurs performances si l'échelle des salaires est écrasée. La première conséquence est que pour un salaire à peine supérieur les employeurs potentiels ont intérêt à embaucher un personnel plus qualifié, l'écart entre salaire et productivité se réduisant. D'autre part, dans la concurrence internationale ce sont les travailleurs les moins qualifiés qui sont les plus menacés, puisqu'ils font à coûts élevés ce que les travailleurs des pays émergents font à très bon marché. La seule garantie durable de l'emploi, c'est la qualification – pour laquelle le SMIC est dissuasif.

Enfin, la hausse du SMIC perturbe complètement le marché du travail. Sur un marché, quel qu'il soit, une fixation arbitraire des prix provoque un déséquilibre quantitatif : c'est l'effet de ce que Jacques RUEFF appelait un « faux prix ». Le prix (ici le salaire) ne joue plus son rôle régulateur. Normalement, sur un marché du travail libre, il n'y a qu'un chômage frictionnel provisoire et sectoriel (parce que les travailleurs ne sont pas parfaitement mobiles). La baisse du salaire permet alors de résorber le chômage.

On dira que ces analyses font peu de cas de la dimension humaine et sociale du travail : comment tolérer des salaires « de misère » ? Si on veut faire de la redistribution intelligente (est-ce possible ?) la solution ne peut passer par une hausse des salaires, puisqu'elle condamne des travailleurs au chômage. Il faut donc trouver, si on le souhaite, des techniques indirectes, qui jouent sur le revenu et non le salaire, comme celle de l'impôt négatif avancé par Milton FRIEDMAN (dont la prime pour l'emploi s'inspire avec plus ou moins de bonheur et de fidélité, plutôt moins que plus).

Le Smic, une exception française de plus ?

Les Français croient souvent que le SMIC est la règle générale. C'est vrai que l'idée de salaire minimum est assez répandue. Mais dans de nombreux pays (comme l'Angleterre ou les Etats-Unis) il est fixé à un niveau si bas que les effets pervers sont quasi-inexistants : c'est presque comme s'il n'existait pas. En Europe même, le SMIC n'existe pas dans sept pays de l'Union, y compris en Suède ou en Allemagne : on considère que le salaire doit varier suivant les branches et on s'en remet à la négociation sociale. Les salariés allemands s'en portent-ils plus mal ?

Enfin, augmenter le SMIC et même simplement le conserver, cela nous fait penser à ceux, dont nous parlons par ailleurs dans ce numéro, qui veulent harmoniser le SMIC en Europe. Si le SMIC est de 122 euros en Lettonie, de 182 en Pologne, de 450 au Portugal ou de 631 euros en Espagne, c'est qu'il y a des raisons. Appliquons leur notre SMIC à 1 500 euros, et on verra dans ces pays des millions de chômeurs en un instant. Ce raisonnement est facile à comprendre. Et bien il vaut aussi au niveau national. Ce n'est pas la revalorisation du SMIC qu'il faut combattre dans cette élection, c'est le principe même d'un SMIC appliqué uniformément à tout un pays.

Enrico Colombatto, Professeur à l'Université de Turin et directeur de l'International Center for Economic Research propose une grille d'analyse pour comprendre le futur fiscal européen.

On sait que la concurrence fiscale est le choix le plus préférable pour la croissance économique, mais cette dernière n'est qu'un but politique parmi d'autres qui peut être en plus reléguée à la responsabilité des Etats nationaux. Il n'y a pas une véritable politique fiscale européenne mais une politique de la dépense et de la survie des autorités bureaucratiques européennes. Pour contraindre le futur de la politique fiscale il faut donc se tourner vers le futur de la politique de la dépense et des règles de survie et d'élargissement des institutions européennes. La survie et le développement de ces institutions reposent sur deux piliers fondamentaux : la redistribution des revenus et la réglementation.

Du point de vue fiscal il existe au moins deux solutions et demi : l'harmonisation fiscale, le fédéralisme contrôlé et la concurrence fiscale. Cette dernière est un demi moyen car elle n'est en fait même pas considérée par l'Europe. Malheureusement donc, l'enjeu se situe plutôt entre harmonisation et « centralisation fédéraliste ». Les partisans de la concurrence fiscale souhaitent que ces deux projets échouent et que la concurrence fiscale émerge comme « solution résiduelle ». Notons que le problème de la flat-tax est différent puisque la bataille de la flat tax est presque gagnée.

Il nous faut donc aborder les relations de la politique fiscale avec les quatre piliers économiques sur lesquels est fondé le projet européen pour voir dans quel cas le choix se portera sur l'harmonisation fiscale ou sur la « centralisation fédéraliste ».

La réglementation cartellisée revient à réduire l'entrée aux entreprises, aux individus, aux idées les meilleures, parmi lesquelles les consommateurs européens pourraient choisir. Du point de vue fiscal on peut envisager deux menaces potentielles de la réglementation : la réglementation qui vise à empêcher l'entrée « de l'intérieur » ou de l'extérieur. La réponse dans les deux cas sera celle de la centralisation fiscalisée. Les tensions à l'intérieur de l'UE donnent lieu à des négociations continues et un accord pour des régimes fiscaux différents mais limités par une autorité centrale. Le fédéralisme centralisé permet ainsi de nuancer les interventions centrales tout en asseyant le rôle de l'autorité centrale européenne et sans mettre en danger les principes généraux de la coordination européenne.

Il faut ici choisir entre l'augmentation des impôts qui appelle une stratégie de centralisation fédérale ou le remplacement de la machine fiscale des Etats qui appelle alors une harmonisation. Dans les deux cas, les libéraux peuvent espérer que cela échoue.

C'est ici la question du sauvetage des Etats providence : est-il plus facile avec la centralisation fédérale ou l'harmonisation ? Si le chemin doit mener à un Etat providence européen, il y aura une différenciation partielle fiscale entre les régimes fiscaux des différents Etats. Mais la centralisation des processus de décision donnera lieu à une harmonisation à moyen terme.

Ca n'est juste que le prolongement d'un manque de responsabilité individuelle, c'est-à-dire la déresponsabilisation individuelle qui repose sur l'Etat providence et les sentiments d'envie ; on cherche à favoriser un concept « européen » de l'envie (contre les Chinois, les Indiens etc.). La solution pour l'UE ici serait aussi le fédéralisme contrôlé : l'envie est un sentiment cultivé au niveau local tandis que la solution (la dépense) au problème de l'envie devient « européenne ». Les Etats nationaux sont plus performants en terme de démagogie que l'UE...

L'Europe sociale, c'est le grand dada de toute la classe politique française : pas seulement les socialistes, mais aussi bien BAYROU que CHIRAC. L'air est connu : il faut compléter l'Europe économique par une Europe sociale, avec des normes communes, applicables à tous les pays. En clair, imposer « le modèle français » en matière sociale (son SMIC, son exemplaire sécu, son régime de retraite si sûr,...) à tous nos partenaires.

La France a choisi le cinquantième anniversaire du Traité de Rome, dans quelques semaines, pour relancer son offensive sociale. Elle a pris soin de battre le rappel de tous ceux qui pouvaient partager cette préoccupation, c'est-à-dire un certain nombre de gouvernements de gauche (et encore pas tous). Finalement, le gouvernement VILLEPIN a réussi à réunir sur une lettre visant à redonner « un nouvel élan à l'Europe sociale » huit signatures de pays européens (sur 27) : on est loin de la majorité. Et encore certains ont-ils signé pour nous faire plaisir, tout en sachant que cela n'avait aucune chance de déboucher sur quoi que ce soit.

Qui a joint sa signature à celle de la France ? La Belgique, le Luxembourg, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, Chypre, la Hongrie et la Bulgarie. C'est tout. En clair, soit des gouvernements assez « typés », soit des pays de second rang. Pas question de l'Angleterre ou de l'Allemagne, qui ont pourtant au gouvernement des socialistes, seuls ou avec des alliés ; pas question de la Pologne et surtout pas question de la Suède ou d'autres pays nordiques, pourtant de tradition social-démocrate, ayant un fort Etat-providence.

C'est dans un premier temps notre ministre du travail, Gérard LARCHER, qui, lors d'une réunion ministérielle à Bruxelles a plaidé pour « le grand retour du social » dans les politiques européennes. Il s'est félicité de voir que si la France était isolée sur ce sujet il y a encore deux ans, elle avait depuis su convertir quelques pays à sa grande cause sociale. Que réclament ces pays ? Avant tout des « normes sociales minimales applicables dans l'Union ».

Autrement dit, étendre au niveau de l'ensemble des 27 pays membres ce qui est déjà une erreur dans un seul pays. Prenons l'exemple du SMIC. Comme nous l'avons souvent expliqué, et encore cette semaine dans l'article de conjoncture, l'existence même du SMIC est un facteur de chômage pour les personnes les moins qualifiées, dont la productivité est inférieure au SMIC. Mais l'étendre à des pays à la productivité encore plus faible, comme les pays de l'Est, ou le Portugal ou la Grèce, c'est condamner une grande partie de la population de ces pays au chômage et ruiner à coup sûr leur économie. Et comment peut-on imaginer qu'un pays comme l'Allemagne, qui n'a pas de SMIC national chez lui, prenne un jour position pour un SMIC européen ? Tout cela est absurde.

Mais la France tient beaucoup à sa déclaration politique, qu'elle va soumettre à nouveau au Conseil européen du 8 mars, puis le 25 mars à Berlin à l'occasion du cinquantième du Traité de Rome. La France voudrait qu'on rappelle que la dimension sociale est « un des éléments essentiels de l'intégration européenne ». Mais la présidence allemande est bien ennuyée ; elle veut bien une allusion au social, pour faciliter l'adoption par les Français de la fameuse constitution européenne relookée. Elle trouve qu'il n'est pas facile de « mettre sur un pied d'égalité l'économie, l'environnement et le social », surtout compte tenu des différentes traditions sociales en Europe et des différences de niveau de développement.

Inutile de dire que la Commission BARROSO, plus libérale que le gouvernement français (ce n'est pas difficile, il est vrai) freine des quatre fers ; elle a en mémoire l'échec cuisant de la tentative de directive sur le temps de travail, alors qu'il s'agissait seulement de limiter le temps maximum à 48 heures et que même cela a été refusé, l'Angleterre en particulier voulant conserver sa dérogation et autorisant plus de 48 heures de travail par semaine. On est loin de nos 35 heures. Il est vrai que M. LARCHER a montré le bout de l'oreille en s'en prenant à la mondialisation et aux inquiétudes qu'elle suscite. Il est sûr qu'avec des normes sociales strictes, et uniformes, nous allons mieux nous armer pour affronter la mondialisation... Consternant !

AllLife : « La vie pour tous ». Ce n'est pas un slogan, mais une entreprise marchande qui vient au secours des gens atteints du Sida en Afrique, démontrant une fois de plus la supériorité du marché sur les bureaucraties d'Etat.

On sait que le fléau touche en Afrique des millions de personnes. On n'a pas encore trouvé de remède miracle, mais les thérapies actuelles permettent d'atténuer les effets de la maladie et d'assurer une espérance de vie plus grande. Ces thérapies ont un coût, qui, bien souvent, dans un continent comme l'Afrique, ne peut être assumé par les pouvoirs publics. C'est pourtant bien la piste qu'indiquent tous « les experts » des pays développés qui se penchent sur le sort du tiers-monde : faire appel au financement étatique, une « sécu » à la française.

Bien entendu, en pratique rien n'est fait de sérieux par les Etats, qui sont dépassés par les événements et qui préfèrent consacrer les dépenses à autre chose. Or une expérience se développe en Afrique du Sud, présentée par Caroline DUMAY dans un article fort intéressant publié par Le Figaro (« En Afrique du sud, une assurance-vie pour les malades du Sida »).

Il faut dire que dans ce pays, il y a cinq millions et demi de séropositifs. Qui s'en occupe ? Le secteur privé, car, comme souvent, c'est le marché qui apporte la réponse aux besoins nouveaux qui se manifestent : lui seul a la capacité d'adaptation nécessaire, et si un besoin existe, une offre apparaît. Il y a déjà des années que plusieurs assureurs proposent des polices d'assurance adaptées à cette maladie. Mais une jeune société vient d'occuper un nouveau créneau en lançant une assurance-vie pour séropositifs.

Il s'agit de la société AllLife, qui fait face à un marché énorme. En effet, le développement économique en Afrique du sud fait que déjà plus de deux millions de séropositifs ont un revenu supérieur à 250 euros par mois et peuvent donc se payer une assurance. Ross BEERMAN, fondateur de cette société, explique au Figaro que « ceux qui se soignent n'ont pas de raison de ne pas pouvoir s'assurer », surtout compte tenu des progrès de la médecine dans ce domaine. Certains, parmi les plus riches, ont même accès à un capital de plus de 100 000 euros.

Bien entendu, cela implique de la part de la société d'assurance de suivre régulièrement leurs clients sur le plan médical. Elle leur téléphone, leur envoie des mails, pour s'assurer qu'ils prennent bien leurs médicaments ou font bien leurs prises de sang régulières. C'est évidemment l'intérêt de tous, des malades qui sont ainsi mieux suivis et encadrés et donc dont l'espérance de vie augmente, comme de l'assureur lui-même, qui a le même intérêt.

Cela permet donc aux séropositifs d'avoir une police d'assurance. Mais cela a bien d'autres avantages. En effet, face au sida, les séropositifs se trouvaient en difficulté, par exemple pour emprunter pour acheter une maison : les banques exigeaient des polices d'assurance-vie. Désormais, grâce à cette assurance-vie privée, tout devient possible : on peut emprunter, s'endetter pour investir, les banques n'hésitent plus à prêter, puisqu'il y a une assurance-vie. Et il en va de même pour l'accès aux circuits commerciaux, pour des biens d'équipement par exemple, qui implique un recours au crédit, donc une assurance.

Bien entendu, la concurrence va jouer peu à peu. Les autres sociétés d'assurance devront s'adapter à leur tour et offrir des produits comparables. Les prix baisseront peu à peu, comme toujours avec la concurrence. Il leur faudra tenir compte du fait que l'espérance de vie augmente pour les séropositifs, surtout s'ils sont bien encadrés pour leur prise de médicaments.

Naturellement, comme toujours également, certains critiquent cette initiative, car elle n'est pas accessible à ceux qui n'ont pas de revenus ou ont un revenu très faible. Elle ne marche qu'avec « les riches ». En réalité, elle concerne aussi largement les revenus moyens. Mais il est vrai que demeure un problème d'accès à cette assurance pour les plus démunis. On peut imaginer ici de recourir à des « chèques-assurance », sur le modèle des chèques-éducation. Ainsi, c'est bien le secteur privé qui sait s'adapter aux besoins nouveaux, tandis que le secteur public a l'inefficacité de toute bureaucratie. La concurrence et le marché font des miracles. Et cela marche tellement bien qu'AllLife va ouvrir cette année une branche en Namibie.

Nous nous sommes déjà fait écho des discussions autour de l'indice des prix. Les démagogues de toutes sortes critiquent l'indice de l'INSEE, en affirmant que les prix montent beaucoup plus vite. Ce n'est pas exact, et nous avons expliqué d'une part que l'indice officiel représentait une moyenne (par exemple pour la part du budget consacrée à la location du logement, on tient compte du nombre de locataires et de propriétaires et on fait une moyenne de la place qu'occupent les loyers, - 6% du budget du consommateur moyen - ce qui ne représente aucune des deux catégories) et d'autre part que les ménages sont plus sensibles aux achats répétitifs, dont les prix montent vite, faute de concurrence, qu'aux achats plus conséquents, mais plus rares, de produits manufacturés (comme des biens d'équipement ménagers) dont les prix diminuent. Mais quand on change d'ordinateur tous les deux ou trois ans, qui perçoit qu'il y a eu une baisse de prix sensible ? Cela s'appelle « l'effet qualité ».

Mais en même temps, nous avons émis des réserves, non sur la fiabilité de l'indice, mais sur le fait que personne en particulier ne se retrouvait dans ce fameux budget moyen. Si vous êtes fumeur, le prix du tabac a de l'importance pour la mesure de la hausse des prix à laquelle on est confrontée, alors que pour un non fumeur, il est indifférent à cette évolution. Si on a une voiture, le prix de l'essence pèse lourd dans l'indice, mais si on marche à pied ou roule à vélo, cela n'a plus d'importance. Pareil, comme nous l'avons vu, pour les locataires ou les propriétaires. Ce qui fait que le seul bon indice des prix, c'est celui qui correspond à la structure de votre consommation personnelle. Le costume en confection ne va à personne... et à tout le monde à la fois.

L'INSEE, pour répondre aux critiques, a pris une excellente initiative, que nous ne pouvons, pour une fois, qu'approuver. Depuis la fin février, cet organisme met à la disposition de chacun les évolutions des prix des différents secteurs de consommation, telles qu'elles résultent de leurs relevés (on pourrait certes critiquer ce point, car notre hausse des prix personnelle dépend aussi des magasins où nous achetons ou de la ville où l'on fait ses courses : les loyers par exemple n'augmentent pas au même rythme à Paris, en banlieue ou en province).

Ensuite, chaque ménage doit calculer lui-même la structure de sa consommation : la part des loyers (nulle s'il est propriétaire), celle du tabac (nulle s'il ne fume pas), celle de l'essence, celle de l'alimentation, celle des services de santé, etc., pour tous les postes de consommation. Cela lui donnera le poids qu'il faut attribuer à chaque groupe de produits relevés par l'INSEE. Il suffit d'entrer ces données sur le site de l'INSEE et celui-ci calcule l'évolution personnalisée de votre indice des prix, grâce à son « simulateur d'indice de prix ». Comme le titre Jean-Pierre ROBIN dans Le Figaro : « Révolutionnaire : à chacun son indice des prix ».

Pour une fois, l'INSEE ne fait pas dans l'analyse globale, macroéconomique, massifiante. L'INSEE a compris que chacun de nous était différent, consommait des produits différents, dans des proportions différentes : il y a une grande individualisation des consommations, ce qui est bien le signe que le client est roi et que c'est lui qui décide librement de ce qu'il va consommer. La solution trouvée par l'INSEE est alors logique : à chacun son indice de prix.

Il y a bien longtemps que ce système existe dans de nombreux pays, de l'Allemagne au Royaume-Uni. La France découvre à son tour la diversité des choix de consommation. Qui s'en plaindrait ? Comme l'affirme Jean-Pierre ROBIN, « désormais, le moi n'est plus haïssable (...). Les esprits libéraux vont être ravis d'une telle évolution qui remet l'individu au centre des débats ». Jusque là, souligne-t-il, la macroéconomie et la comptabilité nationale « ont servi le dirigisme économique de l'Etat ». Serait-ce enfin le temps des informations micro-économiques ? Faute d'un printemps libéral, l'INSEE nous offre une hirondelle...

La presse politiquement correcte s'en est donnée à cœur joie : encore un accident de train en Angleterre ; un mort et cinq blessés graves. Encore un méfait de la privatisation. Pensez donc, le train appartenait à Richard BRANSON, un milliardaire, patron de Virgin, un homme qui cherche à faire de l'argent, le contraire du service public à la française. Encore des victimes de la course effrénée au profit.

Les Anglais, pour leur part, ont été plus prudents. Ils ont commencé par demander une enquête. Et il apparaît que le train n'est en rien en cause, au contraire même, sa robustesse, son type pendulaire ont, de l'avis des experts, permis d'éviter une catastrophe plus grave. Les trains privés sont de bonne qualité, bien entretenus et plus sûrs.

D'où vient alors l'accident ? D'un aiguillage défectueux, situé en amont à 300 mètres du lieu de l'accident. Une barre devant maintenir l'écartement des rails était manquante, une autre était défectueuse. Plusieurs écrous et boulons n'étaient pas à leur place. Bien entendu, des inspections régulières doivent être faites. Oui, mais voilà : celle qui était prévue une semaine avant l'accident n'a pas eu lieu. La police semble exclure un sabotage ou un geste de malveillance mais, même si c'était le cas, les contrôles réguliers sont faits pour éviter ce type de problème ; encore faut-il qu'ils soient faits.

Qui est chargé du contrôle ? L'entreprise publique Network Rail, dont le directeur, John ARMITT, s'est dit « dévasté » par le rapport et a présenté « des excuses sans réserves ». Richard BRANSON n'a pas manqué de demander à l'industrie ferroviaire de réfléchir à cet accident et d'en tirer les leçons.

Or il se trouve que Network Rail est contrôlé par l'Etat. Il y a quelques années, la maintenance était confiée à des sous-traitants privés. A la suite d'un accident, la gestion ferroviaire avait été réformée et les sous-traitants privés ont été remerciés. Il n'est donc plus possible de les remettre en cause. Voilà pourquoi, avant même l'enquête, certains ont accusé le train privé, qui n'y était pour rien, ne pouvant plus accuser la maintenance privée, qui n'existe plus.

Bien entendu, nous ne sommes pas experts en la matière et nous ne savons pas si le retour au secteur public pour entretenir le réseau a aggravé la situation. Le sujet est trop sérieux pour porter ce genre d'accusation. Mais nous pouvons au moins nous étonner de voir Le Monde affirmer que « le retour de l'entretien des lignes dans le giron de l'Etat a amélioré la sécurité des passagers », et cela quelques jours après cet accident qui met en cause, selon les enquêteurs eux-mêmes, l'entreprise publique chargée de la maintenance des réseaux. Le Monde a de drôles de raisonnements pour affirmer cela. Son aveuglement idéologique manque pour le moins d'objectivité, car les faits sont simples et têtus : l'accident s'est produit sous contrôle public. Celui-ci n'a pas empêché l'accident ! Tout le reste relève des accusations gratuites et des discours idéologiques.

Le Roi est nu pp. 1-2

Le SMIC à 1500 euros pp. 2-3

Le futur fiscal européen pp. 4

Europe sociale : la France rêve d'harmoniser p. 5 - Sida : quand le marché offre « la vie pour tous » p. 6 – Prix : chacun son indice p. 7 – Les rails anglais étaient publics... p. 8.